



Archers de Draveil Sénart Val-de-Seine - A. D. S. V. S. -



LES ARCHERS DE DRAVEIL SENART VAL DE SEINE VOUS
INVITENT A LEUR CONCOURS NATURE PAR EQUIPE

dimanche 12 mai 2024

2 départs, préparation pour le championnat de France par équipe 2024

Championnat départemental parcours nature par équipe de club 91



et 78



Parcours de 1X21 cibles

(changement de blasons entre les départs)

Limité à 42 équipes par départ

Concours ouvert aux archers qui veulent s'essayer au tir par équipe.

Salle STRY. 44, rue Charles Mory

ZI de Mainville à Draveil

GPS: 48°40'51"N – 002°26'05"E

- Greffe ouvert de 7h45 à 8h45 et 12h15 à 13h15, départ simultané à 09h00 et 13h30.
- Présenter au greffe un des justificatifs prévus par le règlement FFTA Licence 2024.
- Prix de l'inscription: 1 départ **30 euros**, 2 départs **36 euros** (inscription prise en charge par le comité départemental pour les équipes des Yvelines)
- Buvette, sandwiches, menu midi **10€** par personne à réserver à l'inscription : hamburger, frites, 1 bouteille d'eau, fruit
- Règlement par chèque bancaire à l'ordre de ADSVS ou Archers de Draveil Sénart Val de Seine
- Pré-inscription en ligne obligatoire sur notre site www.archersdedraveil.com

Equipes Règle FFTA: Les équipes doivent être composées de 3 archers, un arc droit, un arc nu ou un arc chasse, un arc à poulies nu ou un arc tir libre.

Equipes libres : les équipes mixtes, inter club sont les bienvenues. Equipes composées de trois archers, seule contrainte pas plus d'un TL ou poulies nu par équipe. Plusieurs équipes par club possible.

2 minutes par équipe pour tirer 6 flèches, 2 équipes par cible, classement établi sur le 1^{er} tir de chaque équipe

Classement séparés : Equipes FFTA, Equipes libres, CD91 et CD 78 sur le 1^{er} tir de la journée

L'inscription n'est prise en compte qu'à réception du règlement à adresser à :

ARCHERS DE DRAVEIL, INSCRIPTION CONCOURS NATURE PAR EQUIPE
44 rue Charles Mory 91210 Draveil

Pour tout renseignement mail : contact@archersdedraveil.com

Archers de Draveil Sénart Val De Seine

CONCOURS NATURE PAR EQUIPE DIMANCHE 12 MAI 2024

FEUILLE D'INSCRIPTION

CLUB ou COMPAGNIE

Mail et tel Responsable des inscriptions : Mail.....Tel.....

Nom de l'équipe	Nom des membres de l'équipe	Licence	Arme	H/F	CD91, CD78 ou Hors CD	FFTA/LIBRE	Dimanche			Total
							matin	après- midi	nombre de repas 10€	
Eq1:	1									
	2									
	3									
Eq2 :	1									
	2									
	3									
Eq3 :	1									
	2									
	3									
TOTAL										

Equipes la règle FFTA : Les équipes doivent être composées de 3 archers, un arc droit, un arc nu ou un arc chasse, un arc à poulies nu ou un arc tir libre.

Equipes libres : Les équipes mixtes, inter club sont les bienvenues. Equipes composées de trois archers, seule contrainte pas plus d'un TL ou poulies nu par équipe. Plusieurs équipes par club possible.

Tarif : par jour 1 départ : 30 €, 2 départs 36€, Repas 10€ par personne, Règlement à l'ordre de ADSVS ou Archers de Draveil Sénart Val de Seine

A retourner à : ARCHERS DE DRAVEIL INSCRIPTION CONCOURS NATURE PAR EQUIPE 44 rue Charles Mory 91210 Draveil